

CADETS DE LA REPUBLIQUE

UNE FORMATION POUR DEVENIR POLICIER

Mis en place depuis 2005, ce programme a pour objectif de promouvoir l'égalité des chances au sein de la police nationale en permettant à des jeunes non bacheliers de se préparer au concours de gardien de la paix.

Les cadets de la République «option police nationale» ont le statut d'adjoint de sécurité (ADS). Ils signent un contrat de 5 ans et bénéficient la première année d'une formation à l'emploi d'ADS et d'une préparation au concours de gardien de la paix, tout en percevant une allocation d'études de 597 euros brut, soit **492 euros net**.

La formation alterne des cours en lycée professionnel * (français, histoire et géographie, informatique, anglais ou allemand, mathématique) et des cours en école de police *.

Les enseignements dispensés en école de police intègrent les matières préparées pour le concours de gardien de la paix et une formation professionnelle à l'exercice des missions des ADS. En complément de cette formation, les cadets de la République accomplissent des stages pratiques en service de police d'une durée de 7 semaines durant la scolarité.

Ainsi le cadet assiste les policiers dans leurs missions de prévention et de répression de la délinquance, de surveillance générale et d'assistance aux victimes.

Doté d'une tenue d'uniforme, il concourt à l'accueil et à l'information du public dans les commissariats. Il participe aux patrouilles dans les opérations et contribue au développement de la sécurité.

AUCUNE CONDITION DE DIPLOME OU DE NIVEAU N'EST REQUISE. LES CRITERES DE SELECTION ESSENTIELS SONT LA MOTIVATION DU CANDIDAT, SA VOLONTE ET SA CAPACITE A AMELIORER SON NIVEAU SCOLAIRE.

A l'issue de la formation, les cadets passent le concours interne de gardien de la paix. Indépendamment de leurs résultats aux concours, ils exercent pleinement leurs missions d'ADS et sont affectés en circonscription de sécurité publique dépendant du département de leur domicile.

* 12 semaines en lycée professionnel, 28 en école de police et 7 en service de police.

A SAVOIR :

Epreuves de sélection :

- ↳ Tests psychotechniques et photo à décrire (petite rédaction)
- ↳ Entretien face à un jury
- ↳ Visite médicale
- ↳ Enquête de moralité